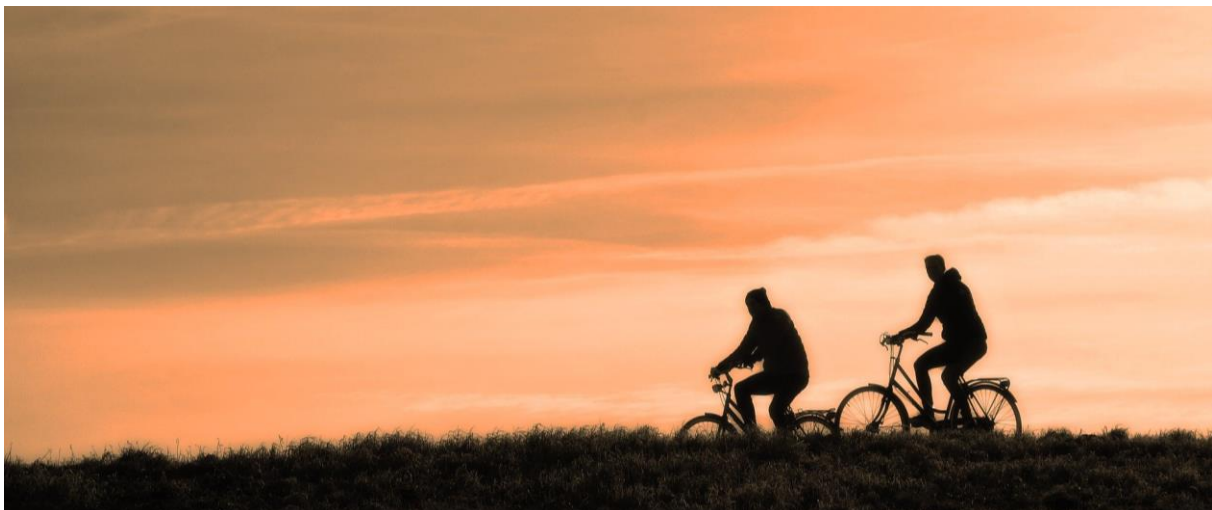


Dossier de demande de subvention

Aide à l'achat pour vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion

Communauté de communes de la terre des 2 caps



– Conditions d’attribution –

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes de la terre des 2 caps (CCT2C) met en place une aide à l’achat afin d’encourager les habitant·e·s à la pratique du vélo, afin de décarboner la mobilité du quotidien.

Pleinement impliquée dans le développement de services de mobilité décarbonée, la CCT2C propose une subvention ouverte à l’ensemble des habitant·e·s dont **la résidence principale** se situe sur l’une des 21 communes de la CCT2C, et ceci sans condition de revenus:

- Aide à hauteur de 40% du prix du vélo TTC avec un plafond à 250€ sans condition de revenus pour l’achat d’un vélo à assistance électrique

Tous les vélos neufs ou d’occasion* avec assistance, y compris les vélos spéciaux tels que les vélos cargo, long tail, sont éligibles à l’aide.

L’aide devra être demandée au maximum dans les deux mois suivants l’achat du vélo. Un justificatif d’achat devra être fourni. Une demande peut également être formulée avant l’achat du cycle, sur présentation d’un bon de commande avec mention du versement d’arrhes (indiqué 2022).

Aide limitée à un seul dossier par foyer. Demande possible jusqu’à épuisement du budget et du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

A noter que l’aide à l’achat est accessible aux habitant·e·s de la CCT2C uniquement.

**Les vélos d’occasion sont acceptés dans le cas d’un achat effectué chez un revendeur professionnel ou dans une association. Un justificatif d’achat type facture devra être fourni au même titre que les vélos neufs.*

Le saviez-vous ?

*Vous pouvez également bénéficier d’une aide offerte par l’Etat. Cette aide, sous conditions de revenus, **vous permet de doubler l’aide fournie par la CCT2C avec un plafond limité à 200€.***

Pour plus d’informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35475>

– Pièces obligatoires à joindre au dossier –

- L'engagement sur l'honneur (Annexe 1)
- Le questionnaire « mobilité » (Annexe 2)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (justifiant d'une résidence principale sur le territoire de terre des 2 caps)
- R.I.B (avec IBAN)

Si la demande de subvention précède l'achat :

- Bon de commande avec mention du versement des arrhes

Après l'achat du vélo :

- Facture de moins de 3 mois sur l'année 2022 (le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et à ce titre, il ne peut se substituer à une facture d'achat)
- Copie du certificat d'homologation NF EN 15194+A1 Janvier 2012 ou ultérieure

SI IMPRESSION DE CE DOSSIER, MERCI DE LE FAIRE :

- **A PARTIR DE LA PAGE 3,**
 - **EN NOIR ET BLANC,**
 - **RECTO/VERSO,**
 - **SANS AGRAFE**
-

**– Dossier de demande de subvention
pour l’achat d’un vélo –**

Cadre réservé à la CCT2C :

Date de dépôt :

N° de dossier :

Montant subvention :

Observation(s) :.....
.....
.....

Dossier à transmettre par e-mail : transition@terredes2caps.com, ou directement à envoyer au siège de la CCT2C : Le Cardo, 62250 MARQUISE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....
.....

Code Postal :

Commune :

Téléphone : _____

E-mail :@.....

Type de matériel envisagé ou acheté, à assistance électrique :

- Vélo Tout Chemin ou type « trekking »
- Vélo de ville ou type « hollandais »
- VTT
- Vélo pliant à assistance électrique
- Vélo cargo/triporteur/rallongé à assistance électrique

Prix du vélo en TTC :€

Nom de l’enseigne d’achat :

– Annexe 1 –

Engagements du bénéficiaire

Je soussigné(e).....

Bénéficiaire de la subvention de la CCT2C pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (y compris vélo cargo, triporteur, long tail, vélo adapté), neuf, ou d'occasion, m'engage sur l'honneur à :

- Ne percevoir qu'une seule subvention par foyer,
- Ne pas revendre le véhicule acquis avec cette aide pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la CCT2C,
- Répondre aux éventuelles enquêtes qui pourraient m'être adressées par la CCT2C et visant à évaluer l'effet du dispositif sur la pratique du vélo
- A utiliser, dans la mesure du possible, le vélo nouvellement acquis, pour mes déplacements quotidiens (trajets domicile-travail, courses etc, hors usage professionnel.) : **le but de cette mesure étant de décarbonner la mobilité du quotidien.**

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier de subvention.

Fait à : _____

Le : /..... /.....

Signature :

– Annexe 2 – Questionnaire « mobilité »

Pleinement engagée dans une mobilité décarbonnée, la CCT2C souhaite encourager les habitant·e·s du territoire à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens en proposant une aide pour l'acquisition de leur équipement.

Afin de poursuivre nos actions en faveur du vélo et de les rendre plus adaptées aux besoins des habitant·e·s, merci de remplir ce questionnaire sur vos habitudes de mobilités.

1) Vous êtes :

- Un homme Une femme Préfère ne pas répondre

2) Votre âge :

- 18-28 ans
 29-40 ans
 41-60 ans
 61 ans et plus

3) Vous êtes :

- Agriculteur·trice exploitant·e
 Artisan·e, commerçant·e, chef·fe d'entreprise
 Cadre / Profession intellectuelle supérieure
 Profession intermédiaire
 Employé·e
 Ouvrier·ère
 Etudiant·e
 Sans emploi
 Retraité·e

4) Dans vos déplacements au quotidien, vous utilisez le plus souvent (*un seul choix possible*) :

- La voiture individuelle
 Les transports collectifs (bus, train, autopartage, covoiturage)
 Les modes actifs (vélo, marche, trottinette)
 Les 2-roues motorisés

5) A quelle fréquence utilisez-vous le vélo actuellement ?

- Tous les jours ou presque
 Au moins une fois par semaine
 Au moins une fois par mois
 Au moins une fois par an Moins d'une fois par an Pas de vélo

6) Vous disposez déjà :

- D'une voiture D'un vélo D'un 2-roues motorisé

7) Si vous disposez déjà d'un vélo, vous sollicitez cette aide pour la raison suivante :

- Pour acquérir un équipement plus performant dans le but d'utiliser le vélo pour vos déplacements du quotidien
- Pour passer au vélo à assistance électrique
- Pour équiper un autre membre de votre foyer d'un vélo
- Autre, précisez:

8) Si vous disposez déjà d'un vélo, que comptez-vous faire de votre ancien équipement ?

- Le déposer à la déchèterie (repris par Cycleco)
- Le donner à une association Le donner à un proche
- Le conserver pour votre propre usage
- Le revendre Autre, précisez :

9) Le vélo que vous comptez acheter ou avez acheté vous servira avant tout (un seul choix possible) :

- Pour vos trajets domicile-travail, tous les jours ou presque
- Pour vos trajets domicile-travail, de temps en temps
- Pour vos usages quotidiens (courses, rendez-vous, bibliothèque etc.), **autre que domicile-travail**
- Pour vos balades ou un usage sportif

10) Pouvez-vous estimer le nombre de kilomètres évités en voiture par jour ?

- Moins de 5 km
- Entre 5 et 10 km
- Entre 10 et 15 km
- Entre 15 et 20 km
- Plus de 20 km

11) Pouvez-vous estimer le nombre de kilomètres évités en voiture par mois ?

- Moins de 100 km
- Entre 100 et 500 km
- Entre 500 et 1000 km
- Entre 1000 et 2000 km
- Plus de 2000 km

